

Présentation :

Niort Agglo porte l'ambition de répondre aux grandes transitions économiques et écologiques en dessinant une nouvelle façon de voir l'action publique. Elle participe à la co-construction de politiques publiques ambitieuses, qui visent à porter un développement territorial écologiquement, économiquement et socialement soutenable. Elle s'engage sur des projets de haute qualité environnementale et humaine.

Particulièrement soucieuse de la qualité de vie de ses agents et de leurs conditions de travail, notre collectivité s'attache au respect des valeurs de lutte contre la discrimination, de l'égalité femme-homme et contribue activement à la formation professionnelle de chaque agent.

En rejoignant Niort Agglo, on place votre expérience au coeur de ces actions !

Niort, proche du littoral, est une ville dynamique, culturelle et économique où il fait bon vivre !

La Direction des médiathèques s'attache à développer une politique d'action culturelle et de partenariats dynamiques et à répondre aux besoins du public sur l'ensemble du territoire de Niort Agglo. Le réseau de lecture publique est constitué de 16 médiathèques, d'une média-ludothèque et d'un bibliobus qui mettent à disposition de tous, plus de 250 000 documents :

- 11 médiathèques sur le territoire communautaire à Aiffres, Chauray, Coulon, Echiré, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Prahecq, Saint-Gelais, Val-de-Mignon et Villiers-en-Plaine.

- 7 équipements à Niort avec la médiathèque centrale Pierre-Moinot, la média-ludothèque, 4 antennes de quartier

- 1 bibliobus qui dessert les communes et quartiers de Niort ne disposant pas d'un point de lecture publique.

La fréquentation et le taux de prêt des médiathèques du réseau sont en forte hausse avec notamment : + 10% d'inscrits en 2023 (+ 30% en 2022) et + 9% de prêts en 2023 (+ 17% en 2022).

Vous intégrerez l'équipe de 6 personnes du secteur Patrimoine de la médiathèque Pierre-Moinot. En plus de l'accueil des publics (chercheurs, étudiants et tout-public) et du traitement des collections, le secteur Patrimoine a pour mission de mettre en oeuvre la politique d'acquisition patrimoniale du réseau et de s'inscrire dans différents programmes nationaux et régionaux de numérisation, de valorisation et de préservation des documents.

Missions :

L'agent de bibliothèque assure le traitement des fonds poitevins et participe à la navette itinérante des ouvrages.

Ses missions :

- Accueillir et renseigner les usagers
- Aider et accompagner les utilisateurs
- Appui au fonctionnement de la régie
- Assister au fonctionnement de l'établissement
- Gérer l'information, classer et archiver les documents
- Gérer les inscriptions, les prêts et les retours
- Participer aux acquisitions et à la valorisation des ressources documentaires
- Équiper, réparer et entretenir les collections
- Conduire un véhicule

Profil :

- 1^{ère} expérience sur un poste similaire
- Sens de l'écoute et du contact
- Maîtrise des techniques et des outils bibliothéconomiques
- Maîtrise en informatique documentaire
- Connaissance de l'offre éditorial, de l'adéquation entre les ressources et les besoins documentaires ainsi que des dispositifs de médiation
- Sens de l'organisation

- Adaptabilité et polyvalence
- Connaitre le fonctionnement et la gestion d'une régie de recette

Conditions statutaires :

- Les agents titulaires relevant du cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine.
- Les lauréats de ces concours
- Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises ; définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4)

Remuneration :

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Primes de vacances – Prestations sociales (Contrat groupe : prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous occuperez un poste à temps plein (38h), des horaires variables, tout en bénéficiant de 25 jours de congés et 18 RTT

Vos horaires de travail seront les suivants : au choix, du mardi au samedi ou du lundi au samedi en roulement (travail un samedi sur deux).

Renseignements :

Auprès de Geoffroy GRASSIN • Responsable des collections patrimoniales : geoffroy.grassin@agglo-niort.fr

Tél : 05 49 78 70 87

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **28/03/2025** en mentionnant la référence **2025 C 05** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à Drh-candidature@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 24/02/2025.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

M. Maël SIMON